



## **A Lyon le 2 mars, le SNJ-CGT présente son « Manuel des droits des journalistes pigistes »**

À l'occasion de la sortie de son « Manuel des droits des journalistes pigistes », le SNJ-CGT organise une rencontre le jeudi 2 mars à la Bourse du travail de Lyon (Métro place Guichard), de 18h à 19h15.

Au programme, des échanges avec :

- Marianne Chollet, d'Audiens, pour parler des arrêts maladie, de la CPAM et des difficultés spécifiques liées à la situation de multi-employeurs des journalistes rémunérés à la pige.
- Une représentante ou un représentant de Thalie Santé (ex-CMB), pour évoquer les questions de médecine du travail et de prévention.

La rencontre sera animée par Sonia Reyne, journaliste rémunérée à la pige à Clermont-Ferrand, membre du Bureau national du SNJ-CGT, et Anne-Gaëlle Moulun, adhérente du SNJ-CGT, élue en CSE, ancienne co-présidente de l'association Profession : pigiste et co-fondatrice du Collectif Sources.

Venez nombreuses et nombreux ; aucune réservation n'est nécessaire.

Résultat d'un an de travail, ce « Manuel des droits des journalistes pigistes » est un véritable outil de combat pour permettre aux journalistes pigistes de faire respecter leurs droits et de s'organiser collectivement.

Il sera très utile aux élu.e.s et mandaté.e.s qui doivent répondre à des questions de journalistes pigistes dans leurs entreprises, et pour exiger des directions qu'elles respectent le cadre légal.

Présenté en décembre à la Bourse du travail de Paris, ce manuel a été diffusé comme supplément au N°87 de *Témoins*, la revue du SNJ-CGT.

Il peut également être envoyé par courrier, sur demande, en échange d'une contribution minimum de 5 €, correspondant aux frais d'envoi postaux.

**Montreuil, le 27 février 2023.**